



La dimension genre dans la politique agricole de la RDC

Mots clés: *gender, développement durable, dynamique communautaire, politique agricole*

La prise en compte de l'approche genre dans la politique agricole nécessite un changement profond et une transformation dans les normes et les pratiques qui gèrent la société congolaise tout entière.



Auteur(s): Lydia Massika, présidente du SYDIP

Date de publication: 2011

Catégorie(s): Politique agricole, planification, décentralisation, recherche scientifique • Dynamique paysanne • Organisation des producteurs agricoles, CONAPAC paysans, FEC

Province(s): Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province orientale • Nord Kivu • Sud Kivu • Maniema • Katanga • Kasai Oriental • Kasai Occidental • Bas Congo

Partenaire(s): SYDIP

Nombre de pages: 2

Identification: F-EP-E2-P1-S1-1



F-EP-E2-P1-S1-1

Les femmes constituent une catégorie majoritaire dans la population, elles ont donc une force de frappe dans les initiatives de développement et il est difficile de mener des activités sans tenir compte de leurs besoins et de leur participation. La RDC étant en phase de restructuration, tous les décideurs sont appelés à saisir cette opportunité pour réorienter les politiques dans le sens du respect du contenu de la constitution qui soutient la parité. Il faudra tenir compte des dimensions technique, politique et culturelle.

La façon de penser et d'agir les hommes envers les femmes et vice versa n'a pas accordé d'intérêt sur les valeurs de l'égalité des chances et de l'équité pour un développement durable. Partout les femmes ont été discriminées d'une façon ou d'une autre et on ne lui reconnaît pas une considération égale à celle de son homologue masculin ni sa participation dans les activités de développement au sein du ménage comme dans toute la communauté en tant que mère qui donne la vie aux hommes et aux femmes, comme épouse et conseillère de son mari, en tant que citoyenne du pays ayant des droits et des devoirs envers son pays. Elle est une actrice importante qui nécessite d'être soutenue dans ses initiatives et assainir ses conditions de travail pour qu'elle produise mieux et bénéficie des résultats de son travail.

Les femmes étant une catégorie majoritaire dans la population (plus ou moins 52%), celles-ci ont une force de frappe dans les initiatives de développement et il est difficile de mener des activités sans tenir compte de leurs besoins et de leur participation.

La RDC étant en phase de réforme ou restructuration, tous les décideurs sont appelés à saisir cette opportunité pour réorienter les politiques dans le sens du respect du contenu

de notre constitution qui soutient tant la parité et la non-discrimination. L'intégration de l'approche genre étant un processus tient compte des dimensions ci - après :

La dimension technique : l'attention est prêté à la planification, aux mesures d'application d'une politique ou d'une loi, à la composition de la structure de l'exécutif d'une institution, dans l'allocation des ressources (accès à la terre, formation, outils matériels, financement, expertise...). La politique agricole de la RDC doit examiner les problèmes des producteurs sous ces aspects et identifier les problèmes spécifiques des femmes et de leurs organisations qui peuvent constituer un obstacle dans leur participation aux décisions techniques et l'accès aux programmes agricoles. Le suivi et l'évaluation des activités prévues doit montrer que les producteurs et productrices ont bénéficié d'une amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

La dimension politique : la politique genre doit tenir compte des lois en vigueur dans le pays notamment en rapport avec la constitution qui reconnaît l'égalité des droits économiques, politiques et sociaux et culturelle à tous les congolais. Les accords pour la promotion et la protection des droits des femmes doivent être prises en compte. Le ministère

du genre doit participer ou être consulté sur cette question pour orienter l'équipe rédactrice sur la vision qu'il a pour promouvoir le genre dans l'agriculture et les femmes paysannes en particulier. Les décisions de politique agricole doivent être concertées en y associant les hommes et les femmes. Le renforcement du leadership féminin dans ce domaine doit être prévu pour renforcer les capacités des femmes dans la prise des décisions après les avoir formées sur les orientations agricoles.

Il faut mettre en place un système d'information sur les activités agricoles tout en montrant la nécessité d'une **bonne coopération entre les agriculteurs hommes et femmes, en évitant les pratiques discriminatoires**, pour améliorer les conditions de vie des agriculteurs et agricultrices et lutter efficacement contre la faim et la pauvreté dans le pays qui caractérisent la population congolaise et qui nous concerne tous.

La dimension culturelle revient à vulgariser la politique agricole auprès des acteurs hommes et femmes pour susciter leur participation à la concrétisation de développement dans le secteur agricole.

Les femmes n'ont pas bénéficié d'un encadrement adéquat pour leur faciliter la tâche et pourtant même dans ces conditions très difficiles elles contribuent au développement agricole (participation des femmes à plus de 60% dans la production vivrière de la RDC).

- **L'accès à la terre pour les femmes** doit être réglemte de façon particulière.
- **L'accès à la formation et information technique** pour renforcer leur expertise dans leurs opérations agricoles sur toute la chaîne.
- **L'accès aux intrants de qualité**: matériel, semence, outils de transformation...
- **L'accès au financement agricole**, alors que les institutions financières exigent une garantie, les femmes n'ont pas de propriété dans leurs familles et ménages.
- **Le transport des produits doit être facilité**: se faisant au dos ou sur la tête, par manque d'argent pour la location des services de transport; **former les femmes** à manipuler certains engins qui peuvent leur faciliter ce travail (traction attelée...).
- **L'intégration dans les circuits de commercialisation**: les femmes tombent facilement dans les mailles de la longue chaîne des intermédiaires au point que souvent la récolte est vendue au champ à un prix dérisoire.
- **L'éducation pour renforcer la position de la femme dans les décisions sur les ressources du ménage**. Ceci résulte du fait que dans la gestion des biens (et le régime matrimonial), même s'il y a évolution, le système fait que l'homme a toujours le dernier mot sur les biens; de même, la femme est le plus souvent lésée si pas spoliée par la famille de son mari en cas de décès de celui-ci.

L'analphabétisme notoire plus accru chez les femmes paysannes préparées seulement pour le mariage et le travail agricole qui dans la tradition n'exigeait pas un niveau d'instruction. Cela renforce leur faible leadership.

Ainsi il faut faire un diagnostic sur la situation des femmes dans l'agriculture et élaborer un plan stratégique spécifique pour leur accompagnement, examiner les politiques pour vérifier la prise en compte des aspects genre dans leur élaboration et renforcer la capacité des femmes d'influencer dans les politiques et la gestion du secteur agricole.

Il est essentiel d'informer les femmes sur les grandes orientations de l'agriculture pour une prise de connaissance et leur implication dans la relance de l'agriculture en RDC, d'amener la participation des femmes dans les structures décisionnelles à tous les niveaux, et notamment au sein du conseil agricole rural de gestion (40% de femmes), d'effectuer des campagnes d'information de sensibilisation et de plaider pour que les femmes soient élues à la tête des conseils agricoles et d'autres organisations.

Il faut appuyer prioritairement les organisations des femmes paysannes dans leurs activités et renforcer leur expertise: dans la production, le traitement et la commercialisation des produits agricoles tout en prévoyant des rôles spécifiques qu'elles peuvent jouer en tant que femmes n'ayant pas encore les mêmes chances que les hommes.

Les femmes doivent déployer une démarche de plaider auprès des bailleurs pour la duplication de projets agricoles ayant réussi et associant une majorité de femmes (exemple du projet d'encadrement des horticulteurs par la FAO); et... **une bonne volonté politique est déterminante pour réussir.**